

Communiqué de presse

Mardi 24 mars 2026

Deux ministères et huit universités françaises attaqués au tribunal pour leurs liens avec des institutions académiques israéliennes complices de violations du droit international.

Ce mardi 24 mars 2026, le Conseil d'État et des tribunaux administratifs ont été saisis par plusieurs organisations palestiniennes, juives, professionnelles et étudiantes (CGT ferc Sup, Union Juive Française pour la Paix, Nidal, Sud éducation Paris, l'Union étudiante, Solidaires étudiant.e.s...) **pour demander la transmission des contrats partenariaux qui unissent de nombreuses universités françaises aux institutions académiques israéliennes, leur suspension durant le temps d'un examen, ainsi que leur résiliation. Une démarche inédite**, où sont mis en cause le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR), le ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (MEAE), Sciences Po Paris, l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, Sorbonne Université, l'Université Paris Sciences & Lettres (PSL), Aix-Marseille université, l'Université de Strasbourg, l'ENS Lyon et l'Université de Grenoble.

Les requérants demandent la divulgation, le réexamen et la résiliation des liens unissant universités françaises et universités israéliennes, **du fait de la participation active de ces dernières à des violations du droit international flagrantes et répétées commises par l'état israélien** (développement de l'armement, formation des soldats, développement des doctrines militaires, propagande de guerre, participation à la colonisation illégale des territoires palestiniens, répression des voix critiques...).

Dans un contexte d'escalade de violences à l'échelle mondiale, les universités ont un devoir d'exemplarité éthique et **doivent prôner un respect strict du droit international**. Elles doivent donc prendre toutes les précautions nécessaires pour s'assurer de ne pas contrevenir elles-mêmes à ces obligations.

CONTACTS PRESSE

Association Nidal : Thomas Nayla - 06 86 07 47 53 - nidalassociation@proton.me

Solidaire Etudiant.e.s : Marie - 06 71 11 61 57 - solidairesetuparis1@gmail.com

UJFP : 07 81 89 95 25 - contact@ujfp.org